

**Conseil d'Administration
séance du
17 décembre 2014 à 11h00**



**N° 5 – TÉLÉTRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU
CONTROLE DE LÉGALITÉ**

Membres présents :

Monsieur Jean LACOSTE, Adjoint à la Culture - Ville de Pau, Président de l'ESA Pyrénées. Madame Anne-Marie ARGOUNÈS, Adjointe à l'Urbanisme et aux Structures Culturelles - Ville de Tarbes, Vice-Présidente de l'ESA Pyrénées. Madame Céline ROULET, Adjointe à la Culture - Ville de Tarbes. Madame Emmanuelle BILLAUT, Conseillère Municipale - Ville de Pau, Madame Nathalie LARRADET, Conseillère Municipale - Ville de Pau. Monsieur Talal MASRI, Directeur de l'École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes. Monsieur François CORTES, Représentant des enseignants - site de Tarbes. Monsieur Vincent MEYER, Représentant des enseignants - site de Pau. Monsieur Gabriel BLAZQUEZ, Représentant du personnel de l'ESA Pyrénées. Monsieur Naïm DUFOUR, Représentant des étudiants - site de Pau. Monsieur Hippolyte HERPIN-FLOHR, Représentant des étudiants - site de Tarbes.

Personnes également présentes à la séance :

Madame Martine MOUREU, Directrice Générale de l'ESA Pyrénées. Madame Magali CHAVAGNEUX, Responsable administrative et financière de l'ESA Pyrénées. Monsieur Denis CRAMPE, Directeur Général Adjoint des Services - Ville de Tarbes. Monsieur Daniel SAINT-PIERRE, Trésorier Municipal de Pau.

Pouvoirs :

Madame Marie ANGELE, Conseillère aux Arts Plastiques - DRAC Midi-Pyrénées donne pouvoir à Monsieur Jean LACOSTE. Madame Sabine FORERO-MENDOZA, Professeur d'histoire de l'art à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour donne pouvoir à Emmanuelle BILLAUT. Monsieur Gilles CRASPAY, Adjoint à l'Éducation - Ville de Tarbes donne pouvoir à Céline ROULET.

Rapporteur : Monsieur le Président Mesdames, Messieurs,

Le Président informe que la dématérialisation des procédures est un axe majeur de la modernisation de l'administration à l'échelle du territoire national.

Le programme ACTES (Aide au Contrôle et à la Transmission Électronique Sécurisée), conçu par le Ministère de l'Intérieur, offre depuis plusieurs années la possibilité aux collectivités de télé-transmettre certains actes soumis au contrôle de légalité par voie électronique.

Il comporte désormais un module « ACTES Budgétaires » qui permet depuis le 1^{er} janvier 2012 de dématérialiser les documents budgétaires (budgets primitifs, budgets supplémentaires, budgets annexes,

Siège social :

25 rue René Cassin - 64000 Pau
T - 05 59 02 20 06
administration-pau@esapyrenees.fr

S

A

P
Y
R
É
N
É
E
S

comptes administratifs) au moyen du logiciel TotEM (Totalisation et Enrichissement des Maquettes) mis à la disposition des collectivités par les éditeurs de logiciels financiers homologués par la Direction Générale des Collectivités locales.

Le Conseil Général, l'Agence Publique de Gestion Locale et l'Agence Départementale du Numérique se sont associés pour mettre à disposition de toutes les collectivités locales du département des Pyrénées-Atlantiques des services d'administration électronique par le biais de la plate-forme www.eadministration64.fr. D'accès gratuit, cet outil offre deux espaces de dématérialisation : l'espace des marchés publics et celui du contrôle de légalité grâce au dispositif ACTES.

Le Président propose au Conseil d'Administration de délibérer en faveur du dispositif de télétransmission et de choisir d'adhérer à la plate forme www.eadministration64.fr.

Sur proposition du Président et après avoir entendu son exposé, le **Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

→ **DÉCIDE** de recourir à la télétransmission des actes administratifs et des documents budgétaires soumis au contrôle de légalité ;

→ **CHOISIT** d'adhérer à la plate forme [eadministration64](http://www.eadministration64.fr) ;

→ **AUTORISE** la Directrice générale à souscrire un contrat avec une autorité de certification homologuée pour l'obtention d'un certificat électronique ;

→ **AUTORISE** la Directrice générale à signer la convention de télétransmission avec le Préfet.

Pour ampliation certifiée conforme

Le Président de l'ESA Pyrénées Pau-Tarbes

Jean LACOSTE

